

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Sheila Shine (Liquid)

· **Identificateurs additionnelles de produit:** pas d'autres identificateurs

· **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**

· **Utilisations recommandés:** Produit de polissage

· **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Sheila Shine Inc.
7725 W 2nd Court
Hialeah, FL 33014
Phone: (305) 557-1729

· Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel Inc.
+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Carc. 1B H350 Peut provoquer le cancer.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Éléments d'étiquetage

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Danger

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H350 Peut provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

(suite page 2)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 1)

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Mousse, Poudre d'extinction, ou Dioxyde de carbone.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· NFPA données (gamme 0-4)



Santé = 1
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

· HMIS données (gamme 0-4)



Santé = *1
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

* - Indique un danger long-terme pour la santé à partir des expositions répétées ou prolongées.

· **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Composants:**

(suite page 3)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 2)

64741-89-5	distillats paraffiniques légers (pétrole), raffinés au solvant ☠ Carc. 1B, H350	30-60%
127-18-4	tétrachloroéthylène ☠ Carc. 2, H351	10-30%
64741-88-4	distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant ☠ Carc. 1B, H350	10-30%
1330-20-7	xylène ☠ Flam. Liq. 3, H226 ☠ Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2A, H319; STOT SE 3, H335	7-13%
100-41-4	éthylbenzène ☠ Flam. Liq. 2, H225 ☠ Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H332	1-5%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

Pour les ingrédients listés, les pourcentages exacts sont considérés confidentiels et sont non divulgués

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

· **Après contact avec les yeux:**

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Toux

Etourdissement

Dyspnée

Irrite la peau et les muqueuses.

Provoque une irritation oculaire.

Nausées

Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.

Perte des repères dans l'espace

· **Risques**

(suite page 4)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 3)

- Peut être nocif par inhalation.
- Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Risque d'incidents respiratoires.
- Risque de perturbations du rythme cardiaque.
- Peut entraîner des spasmes.
- Cancérogène.
- Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
- Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.
- Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.
- Le cas échéant, administrer de l'oxygène.
- Surveiller la tension artérielle.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
 - Brouillard d'eau
 - Mousse
 - Poudre d'extinction
 - Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 - Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 - Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
 - Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
 - Refroidir les récipients en danger avec la poussières d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 - Veiller à une aération suffisante.
 - Tenir éloigné des sources d'inflammation.
 - Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
 - En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 - Recueillir les liquides à l'aide d'une substance absorbant non combustible comme sable, kieselguhr, neutralisant d'acide ou liant universel.
 - Enlever de la surface de l'eau (par exemple, par absorption ou par aspiration).

(suite page 5)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 4)

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Les déchets de papier, chiffons, ou copeaux métaux imbibés de produit doivent être jetée dans une poubelle métallique scellé destiné pour déchets inflammables.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Eviter les chocs et les frictions.

Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Éviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

127-18-4 tétrachloroéthylène

EL (Canada)	Valeur momentanée: 100 ppm Valeur à long terme: 25 ppm IARC 2A
EV (Canada)	Valeur momentanée: 100 ppm Valeur à long terme: 25 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 100 ppm Valeur plafond: 200; 300* ppm *Pic de 5 minutes dans toutes les 3 heures
REL (U.S.A.)	Minimiser le lieu de travail exp. concs .; Guide de poche Annexe A
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 685 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 170 mg/m ³ , 25 ppm BEI

(suite page 6)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 5)

LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 100 ppm Valeur à long terme: 25 ppm A3, IBE
----------------	--

1330-20-7 xylène

EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 650 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 655 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 651 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 434 mg/m ³ , 100 ppm BEI
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm A4, IBE

100-41-4 éthylbenzène

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 540 mg/m ³ , 125 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 545 mg/m ³ , 125 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 87 mg/m ³ , 20 ppm BEI
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 20 ppm

Composants présentant des valeurs limites biologiques:

127-18-4 tétrachloroéthylène

BEI (U.S.A.)	3 ppm Moyen: air expiré Heure: avant le poste Paramètre: Tétrachloroéthylène 0.5 mg / L Moyen: sang Heure: avant le poste Paramètre: Tétrachloroéthylène
--------------	---

1330-20-7 xylène

BEI (U.S.A.)	1.5 g/g créatinine Moyen: urine Heure: fin du poste Paramètre: Acides méthylhippuriques
--------------	--

100-41-4 éthylbenzène

(suite page 7)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 6)

BEI (U.S.A.)	0.7 g/g creatinine Moyen: urine Heure: fin du poste à la fin de la semaine de travail Paramètre: Somme de l'acide mandélique et de l'acide phénylglyoxylique (non spécifique, semi-quantitative) - Moyen: air expiré Temps: pas critique Paramètre: Ethyl benzène (semi-quantitatif)
--------------	---

· Contrôles de l'exposition

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

· Mesures d'ingénierie spécifiques: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
En cas de déversements, protection respiratoire peut être requis / recommandé.
Limites de vapeurs organiques approuvées par NIOSH et équipées de filtres de poussières/vapeurs devrait être utilisée.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

· Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Mesures de gestion des risques Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Transparent

(suite page 8)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 7)

· Odeur:	Agréable
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	112 °C (233.6 °F)
· Point d'éclair	56 °C (132.8 °F) (TOC)
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	Non déterminé.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	~1.1 Vol %
Supérieure:	~7.0 Vol %
· Propriétés comburantes	Non-oxydante.
· Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):	10 mmHg
· Densité:	
Densité relative à 20 °C (68 °F)	0.964 g/cm ³ (8.04 lbs/gal)
Densité de vapeur à 20 °C (68 °F):	> 1 (air = 1)
Taux d'évaporation à 20 °C (68 °F):	< 1 (butyl acetate = 1)
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique à 40 °C (104 °F):	<20.5 mm ² /s
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Dégagement de gaz/vapeurs légèrement inflammables.
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
Les conteneurs vides et mal nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosibles.
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.

(suite page 9)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 8)

Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation.

Réactions au contact de certains métaux.

- **Conditions à éviter** Une chaleur excessive.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Hydrocarbures
Composés chlorés

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

127-18-4 tétrachloroéthylène		
Oral	LD50	2629 mg/kg (rat)

1330-20-7 xylène		
Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)

100-41-4 éthylbenzène		
Oral	LD50	3500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	17800 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une irritation oculaire.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

127-18-4	tétrachloroéthylène	2A
100-41-4	éthylbenzène	2B

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

127-18-4	tétrachloroéthylène	R
----------	---------------------	---

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Peut provoquer le cancer.

- **Toxicité pour la reproduction**

(suite page 10)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 9)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

127-18-4 tétrachloroéthylène

LC50	4.99 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
------	---------------------------------

1330-20-7 xylène

LC50	13.4 mg/l (pimephales promelas)
------	---------------------------------

100-41-4 éthylbenzène

EC50	1-10 mg/kg (daphnia)
------	----------------------

LC50	1-10 mg/l (grn)
------	-----------------

	4.2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
--	--------------------------------

- **Persistence et dégradabilité**

Le produit est partiellement biodégradable. Des résidus significatifs demeurent.

- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas à exclure.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses contenants en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 11)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015





Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 10)

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	UN1992
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT	Flammable liquids, toxic, n.o.s. (Ethylbenzene, Tetrachloroethylene)
· ADR/RID/ADN, IMDG	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (ETHYLBENZENE, TETRACHLOROETHYLENE)
· IATA	Flammable liquid, toxic, n.o.s. (Ethylbenzene, Tetrachloroethylene)
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT	
	
· Classe	3
· Étiquette	3
· ADR/RID/ADN	
	
· Classe	3 (FT1)
· Étiquette	3
· IMDG, IATA	
	
· Classe	3
· Étiquette	3
· Groupe d'emballage	
· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : tétrachloroéthylène
· Marine Pollutant:	
 Oui	
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler:	30

(suite page 12)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 11)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · No EMS: · Segregation groups | <p>F-E,S-D
Liquid halogenated hydrocarbons</p> |
|---|--|

- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport:**

- **DOT**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 5 L chaque.

L'étiquetage en tant que polluant marin n'est requis que pour les envois en vrac en vrac. L'emballage en vrac comprend une capacité maximale de 450 L (119 gallons) pour un liquide et une masse nette maximale supérieure à 400 kg (882 livres) pour un solide. (Voir 171.4 (c))

- **ADR/RID/ADN**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 5 L chaque.

Les polluants marins emballés dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage unique ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage unique ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides ne sont pas soumis aux dispositions relatives aux polluants marins. (Voir 5.2.1.8.1)

- **IMDG**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 5 L chaque.

Les polluants marins emballés dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage unique ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage unique ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides ne sont pas soumis aux dispositions relatives aux polluants marins. (Voir 2.10.2.7)

- **IATA**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 1 L chaque / 2 L net.

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- États-Unis
- SARA
- **SARA 302 Substance Très Dangereuse**

(suite page 13)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 12)

Aucun des composants n'est listé.

· **Section 355 (substances extrêmement dangereuses):**

Aucun des composants n'est listé.

· **Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):**

127-18-4 tétrachloroéthylène

1330-20-7 xylène

100-41-4 éthylbenzène

· **Liste TSCA:**

Tous les composants sont compris.

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connues pour causer le cancer:**

127-18-4 tétrachloroéthylène

100-41-4 éthylbenzène

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

Aucun des composants n'est listé.

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

127-18-4 tétrachloroéthylène

L

1330-20-7 xylène

I

100-41-4 éthylbenzène

D

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

127-18-4 tétrachloroéthylène

2A

100-41-4 éthylbenzène

2B

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada (Des substances ne sont pas comprises)**

Tous les composants sont compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

NFPA: National Fire Protection Association (États-Unis)

HMIS: Système d'identification des matières dangereuses (États-Unis)

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

PBT: Persistant, Bio-accumulable, Toxique

(suite page 14)

Fiche de Données et Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 07 décembre 2018

Révision: 07 décembre 2018

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 13)

vPvB: substances très persistantes et très bioaccumulables / very Persistent and very Bioaccumulative
OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A
Carc. 1B: Cancérogénicité – Catégorie 1B
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Sources

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)
Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)
Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique) (<https://www.cas.org>)
Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6
Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.
Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:
Société ChemTel / ChemTel Inc.
1305 North Florida Avenue
Tampa, Florida 33602-2902 États-Unis
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924
Internationale +01 813-248-0573
Site Web: www.chemtelinc.com